

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

❧❧❧

#### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

#### Délégations de vote :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Francis MARQUES.

❧❧❧

## 12B - PROGRAMME DE TRAVAUX ELIGIBLES A LA DETR

### (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) :

#### TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES PRIMAIRES

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, la Ville envisage les travaux suivants :

- réfection des toitures de l'Ecole de Pondeilh.  
Pour un montant de 118 930 € HT
- Aménagement des sanitaires de l'école Jacques Prévert.  
Pour un montant de 34 740€ HT
- Aménagement des sanitaires de l'école Légugnon.  
Pour un montant de 45 000€ HT
- Aménagement de salles de motricité dans les écoles Prévert et Légugnon.  
Pour un montant de 60 000 € HT

Le montant total est estimé à 258 670 € HT.

.../...

Ces opérations sont éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Des financements à hauteur de 35 % et 30 % seront sollicités auprès de l'État.

Par ailleurs, des aides seront mobilisées auprès du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre du contrat de territoire à hauteur de 20%.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

	<b>ÉTAT (DETR)</b>	<b>CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES</b>	<b>COMMUNE D'OLORON SAINTE-MARIE</b>
Toitures écoles Pondeilh	35 %	20 %	45 %
118 930	41 625.50	23 786	53 518
Sanitaires Prévert	30 %	20%	50%
79 740	23 922	15 948	39 870
Extension salles motricité	30 %	20 %	50 %
60 000	18 000	12 000	30 000

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires,

- **SOLLICITE** les aides susmentionnées,

- **DECIDE** que la Commune se substituera aux financeurs dans la mesure où les aides précitées n'étaient pas obtenues.

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, le dit jour 28 avril 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 03/ 05/ 2014

Hervé LUCBÉREILH